

Communication en Question

www.comenquestion.com

no 7, Novembre / Décembre 2016

ISSN : 2306 - 5184

Histoire de la communication en Côte d'Ivoire : épreuve d'une épistémologie

*The history of the communication in Côte d'Ivoire: a test of an
epistemology*

Anonkpo Julien ADJUE¹

Assistant

Département des Sciences du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara

Côte d'Ivoire

adjuej@yahoo.com

¹Anonkpo Julien ADJUE est enseignant au département des sciences du langage et de la communication de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Cote d'Ivoire).

Résumé

Le phénomène de la communication est un sujet vaste si bien qu'en parler est extrêmement difficile. En plus, il est question de parler de l'histoire de la communication. Faire de l'histoire exige une étude de l'évolution du problème qui est posé. Ainsi, l'histoire de la communication en Côte d'Ivoire va consister à raconter, tout en circonscrivant le discours de l'histoire de la communication. Les peuples communiquaient entre eux d'une part et échangeait avec les explorateurs blancs qui ont débarqué sur les côtes. Ces peuples communiquent entre eux aujourd'hui encore. Alors, s'il y a eu échanges entre les différents acteurs, quelles formes de communication ont-t-elles été pratiquées chez les peuples colonisés depuis le XVII^{ème} jusqu'au XXI^{ème} siècle ? Et comment la communication est-elle devenue objet de savoir ? L'objectif de cet article vise à étudier la manière dont les peuples de Côte d'Ivoire ont pratiqué la communication dans la période avant, pendant et après la colonisation et depuis le retour au multipartisme jusqu'à nos jours d'une part, et à décrire comment la communication est devenue un objet d'étude d'autre part. Des études documentaires et des entretiens semi-dirigés ont servi et donné un caractère scientifique à ce travail de recherche.

Mots clés : Histoire; Science; Information; communication; Cote 'Ivoire

63

Abstract

The phenomenon of communication is such a broad subject that most people find it extremely difficult to talk about. Besides this, we have communication theory. Making history requires a thorough search of relevant problems. Thus, communication in Côte d'Ivoire consists in telling stories, while circumscribing the discourse of the history of communication. People communicated with one another and exchanged with the white explorers who landed on the coasts. They communicate with each other to-day. Then, if there has been exchanged between the different actors, what forms of communication has existed among colonized peoples since the 17th to the 21st century? And how has communication become an object of knowledge? The aim of this paper is to show how the people of Côte d'Ivoire practiced communication in the period before, during and after colonization, and since the return to the multiparty system to the present day on the one hand and, on the other hand, how communication has become an increasingly important subject matter. Data were collected applying semi-structured interviews and documentary studies.

Keywords : History ; Science ; information; communication ; Cote d'Ivoire.

Introduction

La compréhension des moyens de communication est liée au passage de la *Gemeinschaft* à la *Gesellschaft* c'est-à-dire de la société ancienne à la société moderne, des expressions de Attallah (2013 : 11) à l'origine provenant du sociologue allemand Ferdinand Tönnies. C'est dans ce cadre que la masse moderne trouve son origine. Et face à cette masse, la société moderne, du point de vue économique et politique trouvera des stratégies pour diffuser des informations à celle-ci. Il va avoir, pour répondre aux besoins des intérêts sociaux, économiques et politiques, l'invention des moyens de communications, connus sous l'appellation communication de masse. Ainsi, les notions de masse et de communication de masse sont liées à l'avènement de la révolution industrielle, au 19^{ème} siècle.

En Côte d'Ivoire, la colonisation occidentale et avec elle, l'introduction, parfois brutale de nouvelles méthodes de pensée et d'action, c'est-à-dire l'introduction des techniques modernes de communication constitue des heurts entre la société moderne, avec sa culture moderne et la société ancienne, attachée à sa culture traditionnelle. « *Il apparaît dans la mise en relation des deux mondes étrangers les élites urbaines occidentalisées et les masses rurales sous-développées* » (Suzanne, 1970). Les peuples de Côte d'Ivoire ont eu des comportements de communication et ont bien utilisé des moyens de communication de masse, avant même que les autorités politiques, administratives et académiques aient décidé de permettre l'élaboration des programmes de formation dans les universités publiques, et aujourd'hui, dans les universités privées et grandes écoles. L'analyse de l'ensemble des pratiques de la communication eues par les peuples de Côte d'Ivoire apparaît indispensable pour une meilleure compréhension des évolutions en cours et de leurs enjeux à court, moyen ou long termes. Si donc l'approche historique situe son objet dans le contexte de son émergence et de son évolution tout en permettant ainsi de rendre compte de leur forme actuelle, il convient de questionner l'histoire de la communication en Côte d'Ivoire. La question fondamentale que se pose l'approche historique est : pourquoi les choses sont-elles comme elles sont ? Comment le peuple de Côte d'Ivoire a-t-il pratiqué la communication d'hier à aujourd'hui ? Comment la communication est-elle devenue un objet d'étude en Côte d'Ivoire ?

L'objectif que poursuit ce travail est d'étudier l'histoire de la pratique de la communication en Côte d'Ivoire et celle de l'étude de la communication. Les méthodes et techniques que nous avons utilisées pour la collecte des données sont de type qualitatif, compte tenu du caractère exemplaire de l'étude. Notre principale préoccupation étant de décrire les pratiques de communication et l'émergence de la communication en tant que science. Pour atteindre ces objectifs, nous avons fait des analyses documentaires et de la littérature existante, relative aux politiques de communication dans la Côte d'Ivoire précoloniale, coloniale, d'après l'indépendance et depuis le retour au multipartisme jusqu'à nos jours. Ces analyses ont été réalisées grâce à des monographies et archives qui ont permis d'étudier des messages attachés à

notre objet d'étude. C'est aussi au moyen de l'entretien semi-dirigé réalisé avec des responsables de certaines institutions de formation que ce travail revêt son caractère scientifique. Il a été administré dans une attitude de compréhension de l'institutionnalisation des centres ou instituts de formation en communication, avec des relances guidées par un canevas d'entrevue préalablement construit. Il a existé des questions d'investigation qui ont permis de clarifier les informations ou chercher des informations complémentaires (arrêtés ministériels, autres preuves). Cette étude s'articule successivement autour de la communication en tant que pratique et comme objet d'étude.

1. Communication comme pratique

Dans l'hypothèse que les sciences de l'information et de la communication semblent relativement nouvelles, la pratique de la communication et de l'information, elle-même, reste une activité on ne peut plus immémoriale. Que l'on soit de la race noire, jaune, rouge et blanche, pourvu qu'on soit de la race humaine, on est doté d'un fait indubitable : la capacité intrinsèque de s'exprimer verbalement, non verbalement ou instrumentalement. La créature humaine a donc cette faculté d'inventer des systèmes de signes qui constituent les supports de sa pensée. En Côte d'Ivoire, les hommes ont inventé plusieurs systèmes de signes comme moyens de communication. Ces moyens peuvent être décrits selon des époques bien définies.

65

1.1.- Communication à l'époque précoloniale

Lohisse (2001 : 162) définit la communication comme :

« Ce qui permet d'établir une relation entre des personnes, entre des objets ou entre des personnes et des objets. Elle désigne soit l'action de communiquer, soit le résultat de cette action. Ce qui est communiqué est, soit matériel (des documents, des données, etc.), soit immatériel (des idées, des sentiments, etc.). Cette transmission et cet échange se réalisent essentiellement par des signes (la vue) et par des sons (l'ouïe) : ils nécessitent la présence d'un émetteur, d'un message et d'un récepteur ».

Une telle définition rend convaincante l'idée que tout, dans une société, que ce soit un élément matériel ou immatériel, renferme des connaissances, remplit une fonction et a un rôle. Les réalités matérielles et immatérielles de la société forment un tout avec la société ; elles sont un corps essentiel de cette société. L'objet matériel, tangible, visible, palpable n'est rien d'autre qu'une idée, qu'une culture (immatérielle comme l'a dit Lohisse) qui s'est matérialisée. Il parle aux hommes, et les hommes en retour, lui parlent. Dans les sociétés traditionnelles, l'émetteur s'adresse toujours à une personne physique ou morale, connue ou représentée. Il s'adresse aussi à des objets connus ou symbolisés.

Les peuples de Côte d'Ivoire pratiquaient la communication qui peut être classée selon trois niveaux. Le premier niveau de la communication est dit verbal ou oral. Tout peuple la pratique. C'est l'acte de communication le plus élémentaire, qui se produit quand deux personnes ou moins conversent. Elles se trouvent en face à face et échangent des idées, des connaissances. Il se passe ce qu'on les ethnographes appellent le tour de parole. Les interactions langagières s'inscrivent ainsi dans un contexte social, pouvant être un contexte de l'espace privé ou un contexte de l'espace public.

C'est dans cette optique que le regard à la fois anthropologique et sociologique des spécialistes cherche à savoir dans quelle mesure une langue qui est un produit de la culture d'une société, devient-elle un instrument de communication, un moyen d'échange. Dans la quête d'une réponse à cette préoccupation, il a été compris que c'est dans le cadre des échanges multiples basés sur les relations sociales que la langue devient un instrument de communication, un moyen d'échange. C'est donc la société elle-même qui communique avec elle-même, à travers ses membres, par le biais de la langue. Ce qui est entendu va structurer la pensée, les comportements et les attitudes. Il va conditionner la production mentale et matérielle.

D'autre part, en notant que les sociétés anciennes furent caractérisées par la dispersion démographique, l'agriculture, la polyvalence des rôles et des échanges locaux (Attallah, 2013 : 17), elles ont été connues comme étant basées sur la transcendance divine, sur l'ordre social tributaire de Dieu. Et dans ce contexte, l'autre spécificité de la société ivoirienne ancienne réside dans le caractère incontestable du pouvoir et de l'organisation sociale avec surtout une communication hiérarchisée. Ce type de communication était la chasse gardée de ceux qu'on peut qualifier de « communicocrates » (Willett, 1992 : 3), qui s'arrogent le monopole de la création des réalités de la société. Il s'agit du roi avec ses proches collaborateurs dans l'exercice de leur pouvoir politique. La logique communicocratique privilégie la relation autoritaire entre les rois qui sont émetteurs et leurs sujets qui doivent acquiescer, s'adapter et changer. À ces derniers est accordé uniquement le droit d'écouter et de voir. Par exemple, chez les peuples de Wallébo (ancien royaume baoulé de Sakassou, à quarante kilomètres de Bouaké, deuxième ville économique du pays) et du Kabadougou (ancien royaume du nord-ouest de la Côte d'Ivoire avec Odienné comme capitale, située à huit cents kilomètres d'Abidjan) comme le démontre Diabi Yahaya (2000), il y a respectivement l'*Akoto*, héraut et porte-canne royal et le *Dyéli*, le griot. Ils sont liés à l'exercice du pouvoir traditionnel, avec comme statut social conseillers et véritables porte-parole du pouvoir royal auprès des sujets-récepteurs. La communication était alors réservée à une minorité d'individus alors que les autres, la majorité avait seulement le statut de récepteurs.

Le deuxième niveau de communication est celui de la communication non verbale, aussi appelée mimo-gestuelle. Elle est un système de signes à partir desquels les peuples communiquent entre eux. Loin d'être oral, ce système de

signes est plutôt gestuel. Pour réussir la transmission ou l'échange d'idées, les interlocuteurs partagent le même code, c'est-à-dire qu'ils ont en commun la signification des signes. Ils en font la même interprétation. Cela revient à dire que les membres de d'une société donnée ont une compréhension commune des signes, des indices et des symboles. En plus de ces deux premiers principes, il faut ajouter le principe du partage d'un contexte commun, c'est-à-dire que les personnes qui échangent n'ont de capacité d'attribution de sens aux gestes que s'ils ont des raisons de le faire, et ces raisons ne peuvent provenir que d'un contexte commun.

Le dernier principe qu'il convient de noter est celui du respect des conventions sociales de la communication appropriée. Ce principe signifie que les personnes qui transmettent une information reconnaissent qu'il n'est pas autorisé de dire par les gestes n'importe quoi, n'importe comment, et à n'importe quel moment. Elles respectent ce qu'Attallah (2013 : 33) a appelé « les normes de la situation ». Par exemple, chez le peuple Bidjan, comme les appelle Niangoran-Bouah (1981 : 151), l'annonce d'un décès survenu dans la forêt est purement gestuelle. La personne qui découvre un cadavre, généralement hors du village, coupe une palme qu'il embouche. Il prend la direction du village pour l'annonce. Une fois arrivé, elle se dirige vers la cour du cadavre, sans parler, et fait trois fois le tour de la maison. Ainsi, s'annonce de manière mimo-gestuelle le décès d'un individu hors du village.

67

Le troisième niveau de la communication est l'aspect instrumental. C'est la communication instrumentale ou encore la communication de « masse ». Contrairement à la communication verbale qui peut se pratiquer dans l'espace privé et dans l'espace public, la communication instrumentale se fait uniquement dans et pour l'espace public. L'instrument le plus utilisé chez les peuples de Côte d'Ivoire, dans la période précoloniale, est le tambour. La communication instrumentale est faite au moyen du langage tambouriné pour la « masse ». Elle est faite pour la « masse » parce que Bernard Voyenne, cité par Niangoran-Bouah (1981 : 194), a défendu l'idée selon laquelle : « *Parmi les modes ancestraux de la communication, le tam-tam africain est celui qui préfigure le mieux la presse, parce que les messages qu'il transmet se propagent simultanément dans plusieurs directions* ». Par ce mode de communication qui est instrumentale, l'on communique une idée, une philosophie, une culture à l'ensemble de la communauté villageoise. Il était utilisé pour des réunions, des funérailles, des affaires politiques comme l'intronisation, les travaux communautaires, les fêtes de générations, les guerres, les règlements de conflits, etc. Ainsi, chez le peuple *Atchan*, le tambour nommé *Djidji Ayókwè* fut un puissant instrument de communication. En période de guerre, *Djidji Ayókwè* était utilisé pour faire appel aux vaillants combattants pour une attaque ou une résistance. Le son émis fut audible d'Adjamé à Moossou (Grand Bassam) ; et pouvait parcourir un rayon de trente (30) kilomètres. Chez les Abron, le grand tambour parleur est Attoungblan. Dans une société comme la Côte d'Ivoire, les êtres humains ont communiqué de diverses manières. Ils ont communiqué verbalement, non verbalement et instrumentalement. Les objets matériels et immatériels utilisés

pour communiquer pendant la période précoloniale seront différents d'un peuple à un autre peuple, étant entendu qu'il a été retrouvé sur cette partie du globe des peuples venant d'horizons divers (Kipré, 1988), chacun avec sa culture.

1.2. De la communication à l'époque coloniale

L'installation des premiers européens en Côte d'Ivoire au 17^{ème} siècle préfigurent mieux la colonisation, avec l'arrivée des missionnaires français. Ils s'établirent sur la côte à Assinie en 1687 et convertirent la population au christianisme. Le deuxième groupe de français, constitué de commerçants s'installa au 19^{ème} siècle sur la côte. Les premiers comptoirs de commerce avaient pour but d'acheminer vers l'Europe les produits dont l'industrie avait besoin de manière à répondre à une nécessité économique (Maquet, 1966). C'est alors que les français créeront des plantations de caféiers et de cacaoyers dans lesquelles ils emploieront la main d'œuvre locale. Quinze ans après qu'Arthur Verdier fut le représentant de la France en Côte d'Ivoire, c'est-à-dire le 10 mars 1893 un décret créa officiellement la colonie dont les limites étaient imprécises (Wondji, 1963). Mais, pour ce qui est d'intérêt dans cette étude, c'est de savoir comment était organisée la colonie ? Quelle forme de communication a existé dans cette nouvelle colonie ?

Sachant qu'il existe une complémentarité et une interdépendance des phénomènes de communication et d'organisation (Willett, 1989), il sera démontré que l'organisation mise en place par les colons n'a pu fonctionner que grâce à la communication. De quelle communication s'agit-il ? Les colons sont arrivés en Côte d'Ivoire avec leur langue, le français. En face d'eux, il y avait les peuples de la colonie française composée de différentes langues. La colonie compte au total une soixantaine d'ethnies ou tribus, avec autant de langues, divisées en quatre groupes principaux :

- Au sud-est, les Akans, cousins des habitants du Ghana voisin et répartis entre Baoulés, Sanwis
- Au sud-ouest, les Krous,
- Au nord-ouest, les Mandés,
- Au nord-est, les groupes voltaïques et en particulier les Sénoufos.

Ces peuples ont continué de pratiquer les trois formes de communication de la période précoloniale citées plus haut. Il s'agit de la communication verbale, non verbale et instrumentale. Cependant, si à ces différentes langues sont confrontés les colons, comment alors s'effectuaient les échanges entre les interlocuteurs : colons et colonisés étant entendu que les uns et les autres ne partageaient pas le code linguistique ? C'est bien à ce niveau qu'il convient de présenter l'organisation administrative de la colonie.

La colonie s'est dotée d'une organisation administrative pyramidale. Au sommet, se trouve un gouverneur qui réside dans le chef-lieu de la colonie

(d'abord à Grand-Bassam en 1893, puis à Bingerville en 1900 et enfin à Abidjan en 1934). Les collaborateurs directs du gouverneur sont successivement les commandants de cercle, les chefs de subdivision. Au bas de la pyramide, se trouvent les chefs de canton et les chefs de village. Ces deux derniers de l'organisation administrative sont des agents d'exécution de l'administration française (Wondji, 1963).

Pour être efficace, le commandant ou chef de division avait à ses côtés et à la demande de l'administration coloniale un représentant de chaque village, dont l'une des missions est de transmettre à son chef de village les ordres du commandant. Il répond, le cas échéant, à sa place. Ainsi, il va se pratiquer une communication à deux niveaux (pas vraiment dans le sens de la communication de *two-step-flow* de Paul Lazarsfeld², mais des échanges entre les colonisateurs et les colonisés d'une part et entre les colonisateurs eux-mêmes d'autre part). Le français parlé des français aux non français³, c'est-à-dire les peuples trouvés sur la côte des ivoires⁴, avec d'éventuels problèmes linguistiques sera d'un côté et le français parlé par des français avec des français d'un autre. En plus des communications verbale, non verbale et instrumentale de l'époque précoloniale, il y a eu cette autre forme de communication : la communication relayée par un représentant de chaque village à l'ensemble des communautés villageoises.

À côté de ces types de communication, il a bien existé une autre forme de communication durant la période coloniale. Il s'agit de la presse écrite dans la langue française. L'apparition de la presse écrite en Afrique subsaharienne est, presque partout, un héritage de la colonisation européenne. Pendant longtemps, le public et les pouvoirs y ont été essentiellement des blancs français. Par décret du 16 juin 1895, le territoire de l'Afrique Occidentale Française (AOF) a été créé et est placé sous le contrôle de l'administration coloniale française, bien entendu. Ce décret fut publié au Journal officiel⁵ du 17 juin 1895. L'AOF initiera de véritables changements pendant les décennies qui ont suivi. Elle n'était composée en 1895 que de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Sénégal et du Soudan. C'est par la suite que d'autres pays y entrèrent. C'est

² Paul Lazarsfeld, dans sa théorie montre l'influence que les médias ont sur la population. Après son étude sur la problématique selon laquelle la presse écrite peut-elle changer la décision de vote des électeurs ? Il en vient à la conclusion que les médias en général et la presse écrite en particulier n'influencent pas directement la population. Il prend le contre-pied de la théorie qui explique que les médias sont comme une seringue hypodermique. Pour Lazarsfeld, les médias influencent d'abord ceux qu'il a appelés les leaders d'opinion, ensuite ceux-ci influencent les membres de leur communauté d'appartenance.

³ Dans son article : Le français : une langue coloniale ou langue ivoirienne ?, Jérémie Kouadio N'Guessan se pose la question de savoir si le français est une langue coloniale ou une langue ivoirienne. À travers ce travail, il dresse l'histoire de l'implantation du français en terre ivoirienne.

⁴ C'est effectivement sur cette côte que les colons pouvaient trouver des ivoires. Par exemple, la ville de *Lakota* dans la langue *Dida* signifie littéralement : « il y a des éléphants ». Ce sont, bien entendu, ces animaux qui ont dans leur formation biologique des ivoires. Le pays portera, à cet effet, le nom de Côte d'Ivoire.

⁵ Journal Officiel de la République Française, extrait du n° 2162 du lundi 17 juin 1895.

le cas de la Haute Volta, appellation ancienne de l'actuel Burkina Faso, le Niger, le Dahomey et la Mauritanie. Quant au Togo, c'est bien longtemps après (le 23 mars 1921) qu'il sera mis sous le contrôle français⁶.

La promulgation du décret du 29 juillet 1881 portant sur liberté de presse a contraint la France au respect des droits fondamentaux. Cependant, les termes du décret ne furent pas appliqués instantanément dans les colonies françaises. Les colonisateurs n'étaient inquiétés par aucune sanction pouvant survenir quant à la non observation de la loi fondamentale des droits de l'homme, alors que l'article 69 de ladite loi stipulait son application dans « les colonies et en Algérie »⁷. Cette disposition de la loi n'a pas été suivie pour cause de mauvaise interprétation. Ainsi, le terme « colonie » ne faisait référence, lors de la rédaction de la loi, qu'aux territoires français hormis les colonies africaines. Il n'était question que des Antilles ou de l'Océan Indien considérées comme de « vieilles colonies » (Diallo, 2013). Les colonies africaines n'étant pas concernées par ce décret, selon l'interprétation faite, l'administration coloniale nie ce droit aux Africains. Les colonies de l'AOF ne connaîtront pas l'un des droits fondamentaux qu'est la liberté de presse.

En tout état de cause, la presse existante jusqu'avant 1945 n'était que l'affaire de la seule administration coloniale qui disposait d'un certain nombre d'imprimeries. D'ailleurs, Gil-François Euvard (1982) montrera que l'accès à l'information était une « denrée rare », chose due au fait non seulement qu'il y avait peu de lettrés mais aussi que les peuples vivaient en autarcie. Il dira à ce propos que

« La majorité des titres qui affirment être diffusés et vendus sur toute l'AOF desservent une ville, souvent une région, parfois plusieurs capitales, mais nous n'avons trouvé aucun titre couvrant l'ensemble du territoire, exception faite de quelques publications officielles (Journal officiel de l'AOF ...) et de quelques magazines très généraux (Bingo, Africa ...) qui n'apportent d'ailleurs que fort peu d'information régionale proprement dite dans leur contenu. Cette situation est probablement liée à la nature même de l'AOF, structure créée par la colonisation française et qui réunissait artificiellement des groupes très divers de langue et de culture. Chaque état vivant replié sur lui-même, l'information circulait mal d'une colonie à une autre »

(Euvard, 1982).

La vision et le parti pris de cette presse coloniale peuvent se résumer en des informations politiques, économiques et sociales. *La Concorde* est le quotidien d'informations liées aux questions d'ordre politique, économique et social. *L'Avenir de la Côte d'Ivoire* est un hebdomadaire, organe de défense économique,

⁶ La Société des Nations (SDN) confia à la France la gestion du territoire togolais qui évolue dès lors dans la mouvance de l'AOF.

⁷ Journal Officiel, n° 206 du 30 juillet 1881.

dont le premier numéro est paru le 15 janvier 1934. *L'Indépendant colonial* est un journal bimensuel pour la défense de tous les intérêts coloniaux.

Cependant, ce qu'on appelle aujourd'hui les mouvements sociaux pour ne pas dire la pression de certaine partie de l'opinion publique métropolitaine, va obliger les colonisateurs à respecter les objectifs qu'ils se sont fixés, à savoir : « délivrer les populations noires des esclavagistes arabes, les conduire au progrès et accomplir une mission civilisatrice » (Maquet, 1966 : 259). Il a été, de cette manière, reconnu aux colonies françaises la liberté syndicale, l'organisation d'un enseignement universitaire et la réglementation du travail. L'historien Joseph Ki-Zerbo (1972) note qu'à partir de 1945, « des centaines de partis politiques, légaux ou non, vont proliférer en Afrique noire ». En Côte d'Ivoire, ces partis étaient, pour certains, les filiales, sinon les appendices, des partis de la métropole (France). De 1946 à 1951, il existait, en effet, cinq partis politiques que sont la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO), le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire (PPCI), l'Entente des Indépendants de Côte d'Ivoire (EDICI) et le Bloc Démocratique Éburnéen (BDE). Par ailleurs, Ki-Zerbo (1972) renchérit pour dire:

« Autre facteur décisif de progrès pour les partis africains, les libertés fondamentales d'expression, de réunion, de déplacement que les gouvernements métropolitains octroient plus ou moins rapidement et que l'administration fera observer bon gré, mal gré, avec de multiples réticences. La presse libre, admise par le colonisateur après la guerre fut un catalyseur de grandes énergies africaines et parfois un brevet de maturité pour un parti ».

Une presse indépendante va se développer en permettant à bon nombre de titres de voir le jour entre 1945 et 1960. En effet, le pays a connu une période embryonnaire de la presse, déjà en 1946, quand naissait le Rassemblement Démocratique Africain (RDA). En 1949, il y a eu les premières transmissions radios. En plus des radios, il y a eu la presse écrite. Ainsi, en 1947, *Le Progressiste*, organe du Parti progressiste de la Côte d'Ivoire, avec comme directeur de publication Clément Porquet. *La Vérité*, organe politique, social et économique du Bloc Démocratique Ébuméen, naquit en 1949. Son directeur fut Etienne Djaument. Le PDCI-RDA, lui, avait un organe quotidien, *Le Démocrate* en 1950, dont le directeur de publication fut Ouezzin Coulibaly. En 1951, il est né *Abidjan-Matin*. *Attoungblan*, qui est un mensuel, voit à son tour le jour en 1956. Son responsable fut A. Boni. *Fraternité*, notre journal, notre combat est un autre hebdomadaire ayant pour directeur politique Félix Houphouët-Boigny et comme rédacteur en chef Joachim Bony, en 1959. Les ivoiriens s'approprient la presse écrite en tant qu'instrument de « contre-pouvoir » et puissant moyen de mobilisation populaire, à l'instar de la presse écrite occidentale. En Côte d'Ivoire, la presse écrite est investie par les colonisés pour atteindre leurs objectifs prioritaires d'émancipation. Dans le

contexte colonial, la presse sert de relais à l'action des partis politiques et des mouvements syndicaux pour mobiliser la population dans la lutte pour l'éveil des consciences et pour l'indépendance nationale. Même si désormais dans les colonies françaises la liberté de presse et le droit à l'information est de mise, il apparaît que la durée de vie des périodiques est courte (Suzanne, 1970). En dehors des publications officielles que sont les journaux officiels notamment, quelques quotidiens à grand tirage ne connaissent qu'un faible taux de titres⁸ parus, dont le nombre n'atteint pas cent publications au total. Le 22 décembre 1959, date à laquelle le Haut-Commissaire Pierre Messmer quitta Dakar, semble marquer la fin de l'Afrique Occidentale Française. Les différents territoires ou les anciennes colonies françaises accèdent majoritairement, dès cette date, à la souveraineté internationale. Ce sont les indépendances des colonies qui nous plongent dans une nouvelle époque dite postcoloniale.

1.3. De la communication en période postcoloniale

La Côte d'Ivoire quitte officiellement, le joug colonial pour être libre et indépendante, le 07 août 1960. Et avec Pierre Biarnes, l'on peut dire sans se tromper que : « *L'Afrique aux africains* ». Mais à cette époque, quelles formes de communication sont-elles pratiquées ? Il ne sera jamais contrariant de dire que toute société humaine pratique le type de communication qui combine à la fois communication verbale avec communication non verbale. Ainsi, en période postcoloniale, la communication en face-à-face a bel et bien existé dans le pays. Dans cette forme de communication (verbale et non verbale), une partie de l'échange est linguistique et l'autre partie est non linguistique. Elle met en présence deux ou plusieurs personnes. En plus de ces types de communication, il y a dans certaines cultures, l'usage de la communication instrumentale (tambours, et autres artefacts).

Par ailleurs, la forme de communication dont il a été beaucoup plus question au chapitre précédent s'est bien développée avec le déclin progressif des sociétés traditionnelles et la modernité galopante de la très jeune Côte d'Ivoire. Le fait du développement du capitalisme, de l'essor des sciences et techniques et de l'explosion démographique a engendré une nouvelle forme de communication. Les objets techniques sont de plus en plus associés à la parole ; ce sont des médias ou moyens techniques (presse écrite, radio, télévision, cinéma, sans omettre les panneaux d'affichage). Ils sont des moyens matériels par lesquels des personnes connues s'adressent à d'autres, du fait de leur grand nombre. C'est de là que vient l'idée de masse. Il y a donc massification des moyens, des techniques, des personnes et même des besoins. Du point de vue sociologique, c'est sur la massification surtout des besoins que le problème de mass media et société se pose. Non seulement les besoins réels sont difficiles à identifier et à satisfaire, mais encore il y a d'autres qui

⁸ Dans le mémoire produit par Gil-François Euvrard, l'auteur présente un ensemble de titres retrouvés à la Bibliothèque Nationale de Paris (BNP). Il fait aussi la liste des titres qui ont existé mais dont on ne retrouve pas les traces à la Bnf. Une liste de ces titres est proposée en annexe de cet article.

décentrent l'être humain et la vie humaine. Ici n'étant pas le point focal de la présente réflexion, il convient de préciser qu'à l'ère postcoloniale, les communications de masse entre en jeu dans la vie de la Côte d'Ivoire, en vue de l'accomplissement de l'œuvre de la construction nationale.

Même si les moyens de communication, au début des années 1960, étaient peu développés, le gouvernement a attribué un rôle essentiellement politique et, dans une moindre mesure, économique aux médias de masse. Une mainmise est faite sur ces puissants canaux de communication, au grand dam des partis d'opposition qui auraient pu s'en servir dans le but de soulever les masses contre le pouvoir en place. Le gouvernement ne pouvait aussi prendre le risque d'une information incontrôlée qui pourrait être utilisée pour diviser le pays en faisant appel aux loyautés ethniques (Suzanne, 1970). Pendant la période qui a duré trente ans (de 1960 à 1990), la Côte d'Ivoire comptait deux quotidiens et deux magazines. Il s'agit respectivement de *Fraternité Matin* et *Ivoir' Soir* et de *Fraternité Hebdo*, journal officiel du PDCI et *Ivoire Dimanche*, hebdomadaire de la culture et des arts.

En plus de la presse gouvernementale *Abidjan-Matin*, devenue *Fraternité Matin*, le ministère de l'information contrôlait l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP), créée en 1961 et la radio. Il faut rappeler qu'avant qu'*Abidjan-Matin* ne devienne *Fraternité Matin*, le PDCI en tant que parti politique avait à son actif l'hebdomadaire *Fraternité* créé en avril 1959. C'est au moment où l'État de Côte d'Ivoire avait manifesté la volonté d'avoir un quotidien qui cadre avec la politique du développement du pays et qu'*Abidjan-Matin* rencontrait des difficultés financières, le gouvernement a racheté *Abidjan-Matin* qui prend le nom de *Fraternité Matin* en décembre 1964. Il n'y avait pas que le quotidien *Fraternité Matin*, l'hebdomadaire *Fraternité* et la radio. La télévision, au fil du temps est aussi apparue dans le paysage médiatique d'après l'époque coloniale. Au lendemain de l'indépendance, la radiodiffusion disposait d'une chaîne nationale et d'une autre chaîne internationale. Dans la même période, le gouvernement se dote d'une télévision qui connaîtra sa première émission en août 1963, pour combler le vide des infrastructures de l'information.

Aussi, le ministère de l'Information et avec lui, ses services, ont-ils décidé d'utiliser des affiches publicitaires, connues sous le nom de « Les actualités ivoiriennes ». Cette stratégie de communication est utilisée pour informer la population toutes les semaines en envoyant ces affiches murales dans les sous-préfectures et autres halls d'informations. Et dans le souci d'atteindre le plus grand nombre en termes d'informations générales, le gouvernement de Côte d'Ivoire va être actionnaire avec une majorité de part à la Société Ivoirienne de Cinéma. Par ce moyen de communication, les actualités filmées donnent des nouvelles locales et prennent en compte les intérêts du gouvernement.

Le ministère de l'Information fut responsable des organes de presse et de l'audiovisuel, le cinéma y compris. Il contrôle les différentes nouvelles et les diffusions à destination des services administratifs et ministères. Essentiellement, le contenu de ces différents moyens de communication de

masse mettait l'accent sur l'alphabétisation et la scolarisation. Les contenus étaient plus pratiques qu'idéologiques. L'on a constaté un contenu de message correspondant à la fonction éducative et formative comme en témoigne le slogan du ministère de tutelle « Informer, Éduquer et Divertir ». L'étatisation de la communication va donner naissance à ce que Suzanne Laurent (1970) a appelé la « fonctionnarisation » des journalistes. Pour l'auteur, si les journalistes étaient des fonctionnaires, ils n'étaient pas moins, dans leur majorité pour ne pas dire leur totalité, des militants du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Ils devaient garder et défendre la ligne directrice du gouvernement et l'idéologie du parti. En témoigne une déclaration de Mamadou Coulibaly, Président du Conseil Économique et Social⁹. La communication de masse a été pratiquée en Côte d'Ivoire dans cette logique de caporalisation des médias jusqu'à l'avènement du multipartisme en 1990. À cette époque, le paysage médiatique a connu une floraison de presses, en raison d'une presse pouvant être attribuée aux chapelles politiques.

2. Communication depuis l'avènement du multipartisme

Le multipartisme est fille de la démocratie. Il est un système politique dans lequel il existe plus d'un parti. La configuration de l'espace politique ivoirien a changé dès son avènement. Du parti unique de 1960 avec l'exercice du pouvoir d'État sans partage du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, le pays a connu les douleurs de l'enfantement de plusieurs partis politiques en 1990. Ainsi, le retour au multipartisme va occasionner le pluralisme de la « parole parlée » et de la « parole écrite ». C'est la liberté d'expression et de presse. Lorsque le paysage politique a fait peau neuve avec environ cent partis politiques en 1996, le paysage médiatique a enregistré 178 titres paraissant quotidiennement ou périodiquement sur le marché ivoirien (Zio, 2012 : 11). Cinq ans après, une cinquantaine de titres continuent encore de paraître dans le paysage médiatique. Parmi lesquels titres, une vingtaine de quotidiens et une trentaine de périodiques sont enregistrés. L'expression foisonnement n'est pas exagérée à l'emploi en parlant de la presse à partir de 1990 quand on dénombre la trop grande multiplicité de titres sur le marché. Dans un souci de classification¹⁰, il peut être listé les médias nationaux selon leur catégorie. En effet, concernant la

⁹ « Le journal politique pour mission de définir la doctrine du parti de fixer les objectifs atteindre. Il indique les différents aspects des problèmes posés, signale les étapes évolutives ou impératives, l'alternance éventuelle des succès et des échecs possibles. Il a charge d'une part de dénoncer erreurs et abus et d'autre part de proposer des solutions. En alertant ainsi l'opinion publique, il exalte la foi des partisans, convainc les hésitants, ébranle les adversaires [...]. Le journal porte de la sorte à la masse les données sur lesquelles elle peut se faire une opinion et prendre position. La presse [...] éduque ses lecteurs au niveau de la doctrine du parti » (Fraternité Matin du 22 avril 1966).

¹⁰ Ces classifications sont extraites du site du ministère de la Communication / <http://www.communication.gouv.ci/?code=radioci&ID=77>, consulté le 16 novembre 2016.

radio, il existe des radios privées non commerciales (66), radios rurales (8), radios confessionnelles (7), radios commerciales privées (3), radios écoles (3), radios institutionnelles (1) et les radios d'État (3). En plus de ces radios nationales, celles dites internationales couvrent l'espace ivoirien. Elles sont au nombre de quatre. Quant à la télévision nationale, la Côte d'Ivoire compte trois chaînes (RTI 1, RTI 2 et RTI Bouaké).

À l'instar des autres médias de masse, la Côte d'Ivoire a ouvert ses frontières à des médias étrangers (presse écrite, radios et télévisions). C'est, bien sûr, au nom de la démocratie qui confère à ces moyens de communication le statut de médiation dans l'espace public. Ils sont aussi qualifiés d'espace public (Lamizet, 2006). Les identités politiques se lisent et se voient à travers les médias. Tout au long de l'histoire des télécommunications, en 1995, l'État de Côte d'Ivoire a mis en œuvre un processus de réforme structurelle. Les télécommunications vont jouer un rôle important dans le développement socio-économique.

L'ouverture suffisante du secteur aux opérateurs économiques privés de manière à restaurer la productivité est le principal objectif poursuivi par l'État. C'est ouverture vers les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) indiquera de nouveaux moyens qui vont révolutionner le rapport du peuple Ivoirien à l'information et à la communication. Ainsi, on observe cette dernière décennie des innovations technologiques à une vitesse vertigineuse: « passage de l'analogique au numérique, convergence entre les domaines de la téléphonie, de l'informatique et de l'audiovisuel autrefois bien séparés » (Loukou, 2013). Ces innovations ont profusément reconfiguré le paysage médiatique, si bien que la société globale est qualifiée de société de consommation et de l'information. Pourtant, les populations ivoiriennes avaient été, pour la plupart, longtemps privées des bienfaits de ces télécommunications. Aujourd'hui, l'écart est en train d'être comblé progressivement. Les ivoiriens pratiquent la communication au moyen de la téléphonie mobile, de l'ordinateur (desktop ou laptop) et de l'internet et ses dérivés que sont Twitter, Facebook, Space, Instagram, etc. En plus de cela, la population s'est approprié produits numériques ou multimédias (CD, DVD, cartes mémoires, clés USB, appareils photos, caméras, etc.). La pratique de la communication devient « électronique ou numérique ».

Le phénomène de la communication est, aujourd'hui en Côte d'Ivoire, pratiqué comme des échanges de parole (communication verbale), des productions et interprétations des gestes et autres signes (communication non verbale), des langages tambourinés qui tendent à disparaître tout de même dans les villages (communication instrumentale). Il est aussi la transmission des informations par la presse écrite, la radio, la télévision ; et des échanges par le téléphone, qu'il soit fixe ou mobile, par internet et les réseaux sociaux (communication médiatique). Si donc les faits communicationnels ont évolué de la sorte, l'on ne sait pas de quelle manière et depuis quel temps la communication est étudiée. En d'autres mots, à côté des pratiques du phénomène de communication,

comment et quand est-ce que la communication a constitué un objet d'étude en Côte d'Ivoire ?

2.1. Émergence d'un objet de savoir: la communication

La société moderne ne se soumet plus à la transcendance divine, mais plutôt au débat public. Or, le débat suppose que les hommes et les femmes partagent également la raison et que nul ne détient le monopole de la vérité. La subjectivité humaine sera le socle de toute action. Et la communication étant constitutive de l'activité humaine en général, elle permet que l'être humain s'interroge sérieusement sur ce phénomène et en fasse un lieu scientifique. Il naît alors une ou des sciences de l'information et de la communication qui se soient constituées, bien longtemps après des siècles voire des millénaires. De cette façon, les pratiques de communication sont devenues l'objet du regard critique et scientifique depuis seulement vingt-neuf ans. La communication est considérée comme une discipline spécifique depuis moins de trente ans en Côte d'Ivoire. Les enseignants des départements de communication comptent parmi les plus jeunes recrues des établissements universitaires ou grandes écoles.

2.2. Programme de formation de communication à l'Université Félix Houphouët-Boigny

Le Centre d'Enseignement et de Recherche en Communication (CERCOM) de l'Université de Cocody a été créé en 1988 par le décret 88-586, en remplacement du CERAV (Centre d'Enseignement et de Recherche Audio-visuel) fondé en 1969. Composé d'un centre et un laboratoire de recherche, il prend en charge le volet recherche dans le domaine de la communication. Il est également prestataire de services en matière audiovisuelle pour toute l'Université ; université nationale de Côte d'Ivoire (1971), dont l'origine remonte à la création du Centre d'Enseignement Supérieur d'Abidjan en 1958 et qui a été promu au rang d'université par décret présidentiel le 9 janvier 1964. En 1995, le président de la république prend un autre décret, le décret numéro 95-975 du 20 décembre 1995 pour la transformation des trois centres universitaires (Cocody, Abobo-Adjamé et Bouaké) en universités autonomes. Par ce décret, la Côte d'Ivoire se dote de trois universités (université de Cocody, université d'Abobo-Adjamé et université de Bouaké). Le même décret structure l'université de Cocody en treize Unités de Formation et de Recherche (UFR). Dans ce décret, l'UFR. Information, Communication et Arts (UFRICA) et regroupe deux départements dont les Arts et les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Elle a pour mission d'assurer la formation des étudiants dans le domaine de l'Art et de la Communication, tout en répondant aux exigences du marché de l'emploi. L'UFRICA compte deux revues scientifiques qui sont : *Comenquestion* (www.comenquestion.com) au format numérique et *Le forum de la communication et des arts* sous la forme papier.

Les chercheurs d'ici et d'ailleurs font des publications dans ces différentes revues.

2.3. Programme de formation en communication à l'Université Alassane Ouattara

L'Université Alassane Ouattara, anciennement université de Bouaké a été créée par décret N° 95/975 du 20 novembre 1995. Elle ouvre le département des Sciences du Langage et de la Communication en 1997. Le Département offre aux étudiants une formation pluridisciplinaire et transdisciplinaire. La conjugaison des sciences du langage avec les sciences de la communication vise à former des communicateurs ayant une parfaite maîtrise des modules en communication avec des connaissances en sciences du langage, et des linguistes ayant une parfaite maîtrise des modules en sciences du langage avec des aptitudes pour analyser et résoudre des problématiques liées aux sciences de la communication. Le programme offre aux étudiants un savoir et d'un savoir-faire linguistico-communicationnel. Les enseignants-chercheurs produisent des connaissances qui sont publiées dans une revue scientifique intitulée *Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication* (RISLC). La revue a eu sa première parution en décembre 2007.

77

2.3. Programme de formation de communication à Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo

Par décret n°2012-985 du 10 octobre 2012, l'État de Côte d'Ivoire crée l'université de Korhogo, dénommée Université Péléforo Gon Coulibaly. Mais, ce n'est qu'au titre de l'année académique 2013-2014 que le département de communication fut créé dans cette université.

Avant d'aborder le cas de la communication enseignée dans les universités privées et grandes écoles de Côte d'Ivoire, il convient de signifier que le gouvernement ivoirien a pris le décret numéro 92-454 du 22 juillet 1992, portant création de l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC) pour la formation des journalistes et autres communicateurs professionnels. Cette structure bénéficie du statut d'établissement public. Elle était le Centre de Formation de la RTI. Et le 13 avril 1972, ce centre est transformé en Studio-École de la RTI. Quatre ans après, l'école devient le Centre de Production des Activités Audiovisuelles et des Perfectionnements Permanents.

L'ISTC forme des journalistes, des producteurs audiovisuels, des ingénieurs en télécommunication, des publicitaires et qualifiés du marketing et des concepteurs en multimédia, infographie et vidéo.

2.4. Communication enseignée dans les universités privées et grandes écoles

La discipline communication est enseignée aussi bien dans les universités publiques que privées en Côte d'Ivoire. Les universités privées sont des établissements de formation créés par des opérateurs économiques privés. Par manque d'infrastructures d'accueil de tous les bacheliers dans les universités publiques, l'État a concédé une partie de ses charges de formation à ces structures privées¹¹. C'est alors en 1998 que le gouvernement de Côte d'Ivoire prendra un arrêté portant création et fonctionnement de la première université privée¹². Celle-ci est l'affaire des enseignants canadiens. Il a fallu attendre 2005 pour voir naître une université privée appartenant aux ivoiriens.

Le paysage universitaire privé en Côte d'Ivoire, selon l'annuaire statistique de la Direction de la Planification et de l'Évaluation (DPE) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est composé de 13 universités. Et parmi celles-ci, seulement 5 forment dans les programmes de communication. Dans les universités privées, des travaux scientifiques sont produits sans publication. La raison réside dans le fait qu'il s'agit des recherches d'étudiants de niveau licence ou tout au plus de niveau master. En plus, ces universités n'ont pas suffisamment de moyens pour recruter des docteurs ou enseignants-chercheurs du domaine de la communication, des ressources humaines pouvant faire des recherches et publier les résultats de leurs travaux.

Les grandes écoles, elles aussi, viennent répondre aux besoins de former des personnes directement opérationnelles sur le marché de l'emploi. Ce besoin avait été exprimé par des entreprises de la place. L'État a donc permis à des personnes physiques de créer des établissements d'enseignement supérieur, connus sous le nom de grandes écoles. La première grande école privée a été créée, par décret n° 517/METFP du 02 mai 1973¹³. Celles-ci forment des étudiants pour le diplôme national intitulé Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et pour les diplômes d'ingénieur. Les programmes de formation en communication dans les grandes écoles ont débuté en 1993 avec le BTS en Communication et Action publicitaire. Les productions scientifiques, dans le domaine, ne se limitent qu'aux rédactions de mémoire de fin de cycle. La particularité de ces formations dans ces établissements privés dans le système éducatif ivoirien est la diffusion de compétences professionnelles, de manière à rendre directement opérationnels les apprenants, comme nous l'avons déjà

¹¹ Document intitulé *Liste effective des établissements d'enseignement supérieur privés de type universitaire (octobre 2013)*, publié par la Direction du Suivi des Établissements Privés d'Enseignement Supérieur [DESPRIV].

¹² L'arrêté n°167/MESRIT/DESUP/SDEP/kf du 30 juin 1998 portant autorisation de création de la première université privée, selon l'Annuaire Statistique de l'Enseignement Supérieur de Côte d'Ivoire – 2013-2014. Nous ne donnons pas le nom de l'établissement pour éluder toute forme de publicité.

¹³ Document intitulé *Liste effective des établissements privés d'enseignement supérieur de type BTS (octobre 2013)* publié par la Direction du Suivi des Établissements Privés d'Enseignement Supérieur [DESPRIV].

signifié. Toujours selon l'annuaire statistique de la DPE du ministère de tutelle, 74 grandes écoles forment dans les programmes de communication.

Au regard de ce qui précède, si l'on se réfère à « l'institutionnalisation » dont parlent Grosjean et Bonneville (2011) en citant Boure, l'histoire des sciences de l'information et de la communication (SIC) en Côte d'Ivoire, n'est qu'à un stade de balbutiement. L'institutionnalisation, selon ces auteurs, s'articule autour de deux formes que sont : l'institutionnalisation sociale et l'institutionnalisation cognitive. Lorsque ces deux conditions sont remplies, la discipline subit leurs effets et se précise davantage. Les travaux révèlent que la construction des objets d'étude doit beaucoup aux emprunts théoriques et méthodologiques de nombreuses branches en sciences sociales et humaines. Il est important de savoir que les SIC, (si et seulement si c'est de cette manière que l'on veut le nommer) en Côte d'Ivoire sont en train de naître avant tout de la création dans les universités d'enseignements spécifiques (information et communication, etc.), mais aussi de filières et diplômes liés pour l'essentiel à la montée en puissance de l'information et de la communication qui correspond à l'apparition de nouveaux types d'emplois.

Malheureusement, les SIC souffrent encore d'un manque d'identité propre. Si le processus de leur institutionnalisation, largement favorisé par la création d'universités publiques, privées et grandes écoles, peine à se concrétiser par un corps de métiers et de professionnels nécessaire au développement de la Côte d'Ivoire, cela ne remet pas en cause le dynamisme des débats existants et de la recherche depuis près de deux décennies ; des travaux et des réflexions avec des publications et diffusions relativement faibles.

Conclusion

Il apparaît que la pratique de la communication est, dans une société humaine, qu'elle soit traditionnelle soit moderne, de trois voire quatre types : communication verbale, communication non verbale, communication instrumentale et communication médiatique. Aussi ancienne soit-elle ou moderne qu'elle soit, la société utilise des instruments pour véhiculer sa culture, sa pensée, son idée. Le peuple de Côte d'Ivoire, de la période précoloniale à ce 21^{ème} siècle a eu des comportements de communication. Il a pratiqué les deux premières formes de communication (verbale et non verbale), phénomènes « trans-temporels », c'est-à-dire qui traversent le temps. Ainsi, quoique le peuple ivoirien ait adopté ces deux formes de communication, il a, à la faveur des instruments de la modernité, grâce à la technologie et aux génies des télécommunications, une manière nouvelle sinon numérique, électronique de communiquer avec les autres. Ses besoins de consommation informationnelle sont satisfaits par la technologie. Ceci renferme les communications que nous avons qualifiées d'instrumentale et de médiatique. En Côte d'Ivoire, l'histoire de la communication peut s'inscrire non seulement en décrivant l'aspect diachronique de la communication, mais aussi en étudiant le phénomène dans

sa consistance scientifique ou en tant que savoir. Ce sont, en effet, ces deux approches qui ont constitué la mamelle nourricière de ce travail.

Bibliographie

Attallah, P. (2013). *Théories de la communication I. Histoire, contexte, pouvoir*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Bouah, N. (1981). *Introduction à la drumologie*. Abidjan : Sankofa-GNB.

Bougnoux, D. (2010). *Sciences de l'information et de la communication*. Paris : Larousse, coll. Textes essentiels.

Bougnoux, D. (2011). *Introduction aux sciences de la communication*. Paris : La Découverte, coll. Repères.

Bougnoux, D. (2012). *La communication par la bande. Introduction aux sciences de l'information et de la communication*. Paris : La Découverte.

Boure, R. (2002). *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion, coll. Communication.

Dacheux, É. (2009). *Les sciences de l'information et de la communication*. Paris : CNRS, coll. Les essentiels d'Hermès.

Diallo, M. D. (2013). *Un siècle de journaux en Guinée : histoire de la presse écrite de la période coloniale à nos jours* (Thèse de doctorat, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, France). <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00904374/>.

Euvrard, G.-F. (1982). *La presse en Afrique Occidentale Française. Des origines aux indépendances et conservée à la bibliothèque nationale*. Villeurbanne : Ecole Normale Supérieure des Bibliothèques.

Kipré, P. (1988). *La Côte d'Ivoire coloniale (1890-1940)*. Collection « Mémorial de la Côte d'Ivoire », t.2, Abidjan : AMI/Bordas.

Ki-Zerbo, J. (1972). *Histoire de l'Afrique noire*. Paris : Hatier.

Lamizet, B. (2006). *Sémiotique de l'événement*. Paris : Lavoisier.

Lohisse, J. (2001). *La communication : de la transmission à la relation*. Bruxelles : De Boeck.

Lokossou, C. K. (1976). *La presse au Dahomey 1894-1960. Évolution et réaction face à l'administration coloniale* (Thèse de doctorat). École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.

Loukou, A. F. (2013). Les mutations dans le secteur des télécommunications en Côte d'Ivoire et leurs implications. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 3, URL : <http://rfsic.revues.org/660>. DOI : 10.4000/rfsic.660. Consulté le 03 juin 2016.

Maquet, J. (1966). *Les civilisations noires*. Paris : Marabout université.

Metzger, J.-P. (2004). *Médiation et représentation des savoirs. Recherche en sciences de l'information et de la communication*. Paris : L'Harmattan, coll. Communication et Civilisation.

Miège, B. (2009). *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, coll. Communication en plus.

Mucchielli, A. (2010). *Les sciences de l'information et de la communication*. Paris : Hachette, coll. Les Fondamentaux.

Olivesi, S. (2006). *Sciences de l'information et de la communication*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

81

Suzanne, L. (1970). Formation, information et développement en Côte d'Ivoire. *Cahiers d'études africaines*, 10 (39), 422-468.

Willett, G. (1989). *De la communication à la télécommunication*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Willett, G. (1992). *Communication modélisée : Une introduction aux concepts, aux modèles et aux théories*. Ottawa : Édition du Renouveau pédagogique.

Wolton, D. (2004). *Les sciences de l'information et de la communication. Savoirs et pouvoirs*. Paris : CNRS Éditions, coll. Revue Hermès.

Wondji, C. (1963). La Côte d'Ivoire occidentale. Période de pénétration pacifique (1890-1908) », In *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 50, n°180-181. http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1963_num_50_180_1381, DOI : 10.3406/outre.1963.1381, Consulté le 04 mai 2016.

Zio, M. (2012). *Les médias et la crise politique en Côte d'Ivoire*. Accra : MFWA.

ANNEXES

Titres retrouvés à la bibliothèque nationale de Paris
Abidjan magazine (1956)
Abidjan matin (1954)
Afrique de demain (1958)
Bulletin de la Côte d'Ivoire (1958)
Côte d'Ivoire informations (1959)
Deci-dela (1931)
France Afrique Abidjan (1951)
France-Afrique (1932)
Fraternité, notre journal, notre combat (1959)
Informations de Côte d'Ivoire (1958)
L'Avenir de la Côte d'Ivoire (1933)
La Concorde, le quotidien d'Abidjan (1957)
La Côte d'Ivoire (1949)
La Côte d'Ivoire française (1943)
La Côte d'Ivoire française libre (1944)
La Dépêche de la Côte d'Ivoire (1953)
La Vérité (1949)
Le Démocrate (1950)
Le Progrès colonial (1923)
Le Progressiste (1947)
Le Trait d'union (Abidjan) – 1932 –
Les Échos de l'A.O.F. (1938)
L'Impartial de la Côte d'Ivoire (1936)
L'Indépendant colonial (Abidjan) – 1931 –
Notre voix (1936)
Samba, le premier journal des filles et garçons africains,... (1956)
Vérités (1932)

Titres manquants à la BNP
Abidjan, cette semaine- Côte d'Ivoire (1955)
Acajou,- Côte d'Ivoire (1936)
Action démocratique et sociale de Côte d'Ivoire (1958)
Bulletin de l'enseignement en Côte d'Ivoire - Abidjan (1955-1956)
Convocation- Côte d'Ivoire (1957)
Courrier des enseignants d'Adzopé - Côte d'Ivoire (1959)
Croisée d'Agboville - Côte d'Ivoire (1958)
Croix du Sud - Côte d'Ivoire (1957)
Echo de la Cote d'Ivoire (1955)
Forestier d'outre-mer Côte d'Ivoire (1956)
Hebdomadaire économique de la Côte d'Ivoire (1955)
La Côte d'Ivoire - Grand Bassam (1906-1913)
La Nouvelle - Bingerville (1950-1951)

La Tribune des travailleurs- Côte d'Ivoire (1955)
Le Cheminot de la RAN - Côte d'Ivoire (1955)
Le Cri du facteur - Côte d'Ivoire (1939)
Le Flambeau de la Côte d'Ivoire (1937)
Le Phare - Côte d'Ivoire (1954)
L'Educateur ivoirien - Côte d'Ivoire (1955)
L'Indépendant de la Côte d'Ivoire,- Grand-Bassam (1913-1916)
Opinion de la Cote d'Ivoire (1957)
Patchabo - Côte d'Ivoire (1945)
Pionnier - Côte d'Ivoire (1957)
Sports - Côte d'Ivoire (1955)
Univers - Côte d'Ivoire (1958)
Vautour Douah - Côte d'Ivoire (1957)
Voix des jeunes - Côte d'Ivoire (1956)
Voix des travailleurs ivoiriens - Côte d'Ivoire (1957)